COMMISSARIAT
GÉNÉRAL AU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SERVICE
DE L'OBSERVATION
ET DES STATISTIQUES

Janvier 2016

Portrait de territoire

Bretagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Carte de présentation

© IGN, GeoFLA®, 2010

Sommaire

Information - page 3

01 Population - page 4

02 Santé - page 5

03 Économie - page 6

03 Économie (2) - page 7

04 Eau - page 8

04 Eau (2) - page 9

04 Eau (3) - page 10

05 Air - Climat - page 11

05 Air - Climat (2) - page 12

05 Air - Climat (3) - page 13

06 Biodiversité - page 14

07 Occupation du sol - page 15

07 Occupation du sol (2) - page 16

08 Sols - page 17

09 Déchets - page 18

10 Énergie - page 19

10 Énergie (2) - page 20

11 Industrie - page 21

12 Agriculture - page 22

13 Transport - page 23

14 Construction et urbanisation - page 24

15 à 18 - page 25

19 Gouvernance - page 26

20 Risques - page 27

20 Risques (2) - page 28

Information

Les indicateurs du socle commun à toutes les régions seront complétés, notamment par des indicateurs thématiques. Les informations régionales issues des profils environnementaux régionaux et de leurs indicateurs, apportent un éclairage propre à chaque région, en fonction de ses enjeux stratégiques.

01 Population

Population

	Bretagne 1999	Bretagne 2007	Bretagne 2012
Population municipale	2 907 178	3 120 288	3 237 097
Nombre de ménages	1 209 901	1 364 289	1 447 840

source : Insee - Recensement de la population

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.
La population municipale ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

Évolution de la population sur 5 ans

	Bretagne 2012	Métropole 2012	Bretagne év. 2007 - 2012 (%)	Métropole év. 2007 - 2012 (%)
Population municipale	3 237 097	63 375 971	3,7	3,1

source : Insee - Recensement de la population

Indicateurs de jeunesse et de vieillissement en %

	Bretagne 2007	Métropole 2007	Bretagne 2012	Métropole 2012
Part des moins de 20 ans	24,4	24,8	24,2	24,4
Part des 65 ans et plus	18,6	16,7	19,3	17,5
Indice de vieillissement	76	67,4	79,7	71,9

source : Insee - Recensement de la population

Indice de vieillissement en %

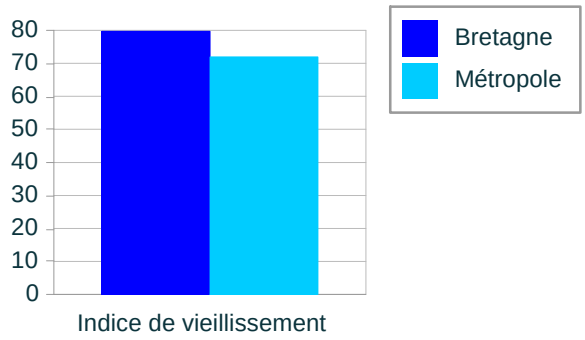

source : Insee - Recensement de la population - 2012

Définition

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus à celle des moins de 20 ans multiplié par 100.
Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.
Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

02 Santé

Espérance de vie à la naissance (en années)

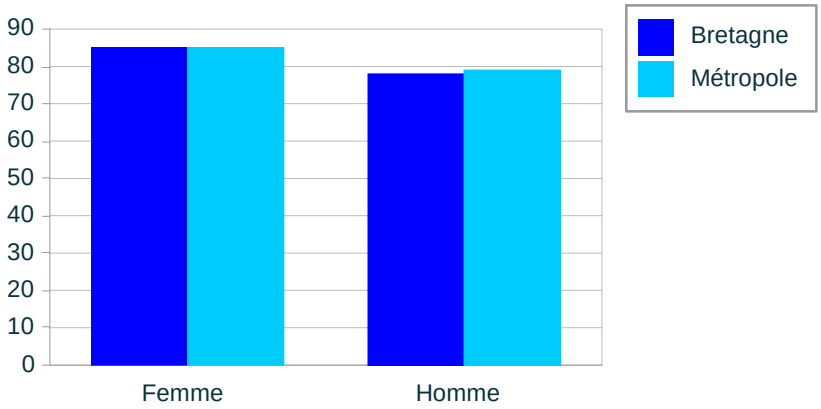

source : Insee, État-civil, Estimations de population - 2013

Définition

L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Taux de mortalité prématurée pour mille habitants

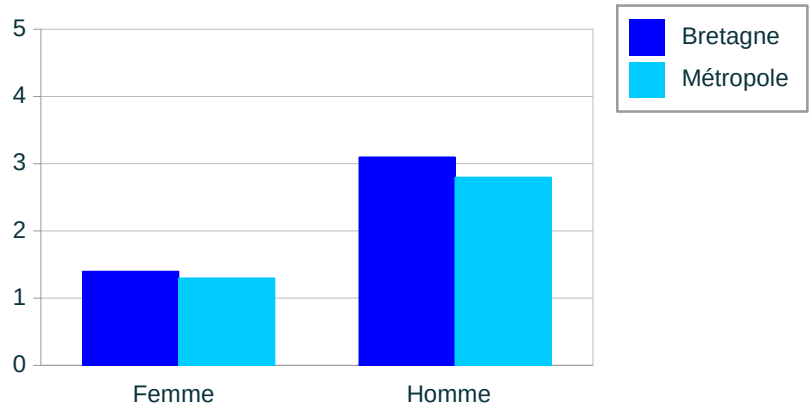

source : Insee, Etat-civil, Estimations de population - 2011

Définition

Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Le taux utilisé ici est le taux standardisé de mortalité prématurée : il correspond au taux de mortalité prématurée que l'on observerait si la structure par âge de la population était la même que celle France entière (métropole et DOM).

03 Économie

Revenu disponible des ménages en 2011 (en milliers d'euros)

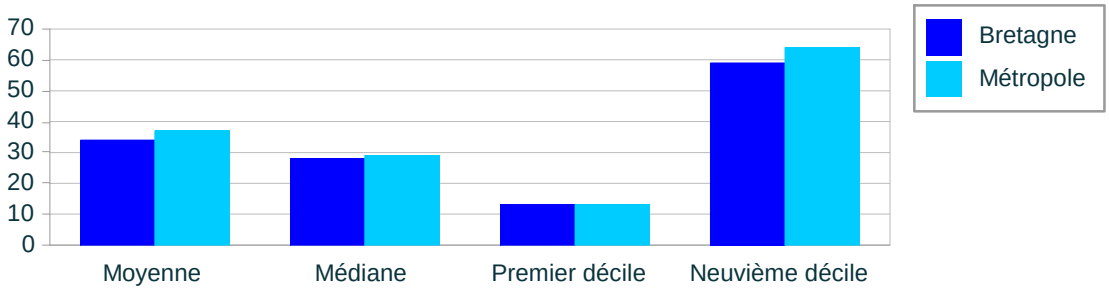

source : Insee - Revenus disponibles localisés (Dispositif RDL/Insee) - 2011

Définitions

Le revenu disponible annuel du ménage est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus (salaires nets, allocations chômage, retraites, divers revenus du patrimoine), et prestations (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux...) ; total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.
Indicateurs de distribution :
- revenu disponible moyen des ménages : moyenne des revenus disponibles
- revenu disponible médian ou médiane des revenus : valeur du revenu disponible au-dessous duquel se situent 50% des ménages
- premier décile de revenu disponible : valeur du revenu disponible au-dessous duquel se situent 10% des ménages
- neuvième décile de revenu disponible : valeur du revenu disponible au-dessus duquel se situent 10 % des ménages

PIB moyen en valeur par habitant (millier d'euros)

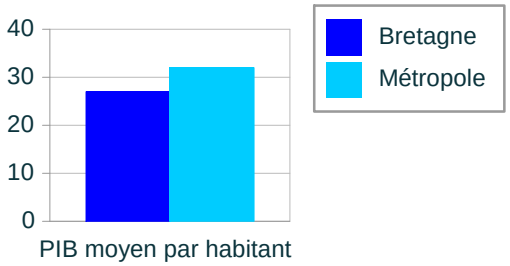

source : Insee - Comptes économiques - Estimations de population - 2012

Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. La valeur ajoutée brute est la différence entre la valeur de production et celle des consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires totalisent les achats, services extérieurs et transports effectués par une entreprise ou une branche d'activité.

03 Économie (2)

Caractéristiques économiques

	Bretagne 2012	Métropole 2012
Nombre d'emplois	1 301 676	25 771 470
Nombre d'emplois par habitant	0,4	0,41
Emploi total / Population active de 15 à 64 ans	0,89	0,87

source : Insee - Recensement de la population, exploitation complémentaire - 2012

Il s'agit de l'emploi au lieu de travail.
La population active regroupe la population active occupée (ou « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Répartition des emplois au lieu de travail par grands secteurs d'activité en 2012

Région 2012

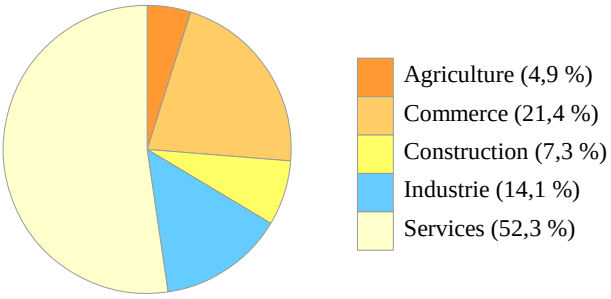

Métropole 2012

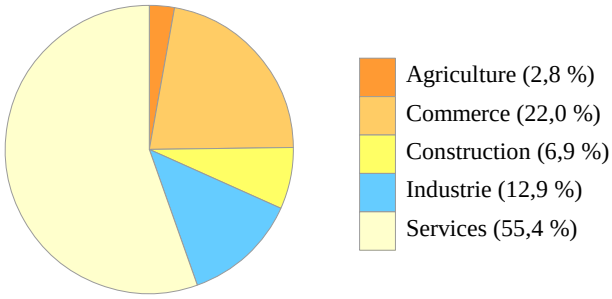

source : Insee - Recensement de la population, exploitation complémentaire - 2012 - total : 1 300 307 emplois

04 Eau

Qualité des eaux : concentration moyenne annuelle en pesticides aux stations de mesure

Qualité régionale des cours d'eau 2012

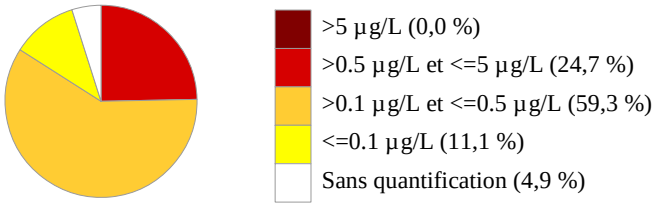

Qualité métropolitaine des cours d'eau 2012

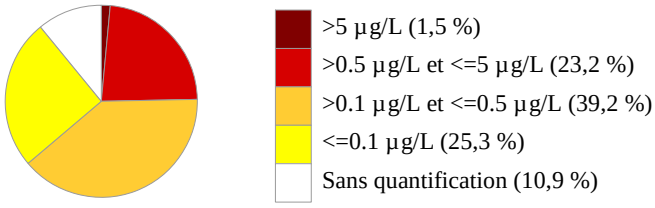

source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 81 stations de mesure dans la région

Qualité régionale des eaux souterraines 2012

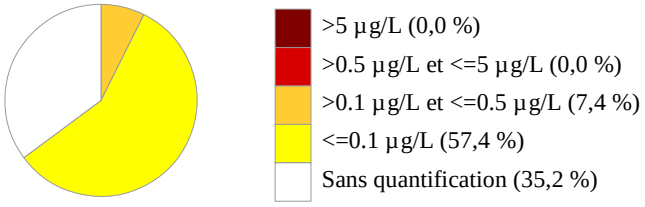

Qualité métropolitaine des eaux souterraines 2012

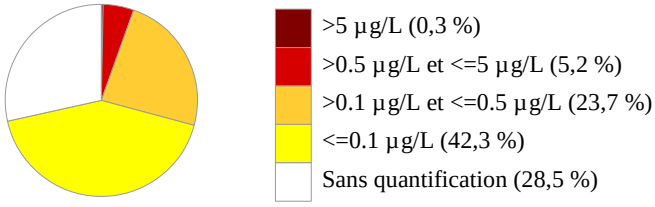

source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 54 stations de mesure dans la région

Les seuils retenus ici sont ceux utilisés pour la production de l'eau potable et donnent ainsi une indication sur le niveau de pollution :
- Sans quantification : moyenne annuelle nulle, pas de contamination avérée
- moins de 0,1 µg/L : eau quasi naturelle en l'absence d'autres paramètres
- entre 0,1 et 0,5 µg/L : eau pouvant être distribuée sans risque
- entre 0,5 et 5 µg/L : eau pouvant être distribuée après traitement obligatoire pour la ramener au seuil de 0,5
- plus de 5 µg/L : eau non traitable, aucune distribution autorisée.

Dans le cas des eaux souterraines, la norme de qualité fixée par la directive cadre pour la concentration totale en pesticides est de 0.5 µg/L.

L'effort de surveillance peut varier dans le temps : nombre de points suivis, liste des substances recherchées, performance des laboratoire d'analyse.... Les résultats en l'état ne sont donc pas comparables d'une année sur l'autre.

04 Eau (2)

Qualité des eaux : concentration moyenne annuelle en nitrates aux stations de mesure

Qualité régionale des cours d'eau 2012

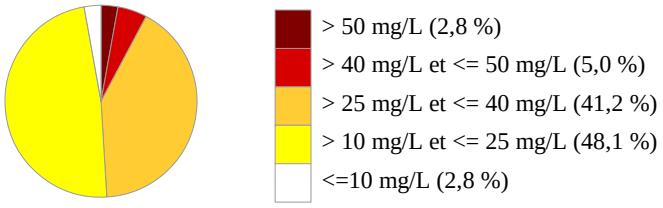

Qualité métropolitaine des cours d'eau 2012

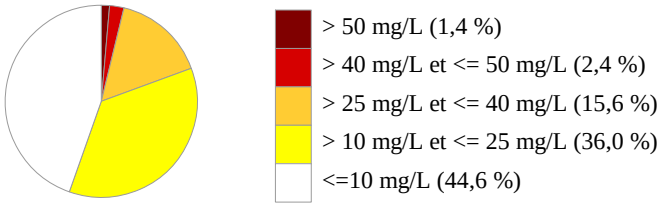

source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 318 stations de mesure dans la région

Qualité régionale des eaux souterraines 2012

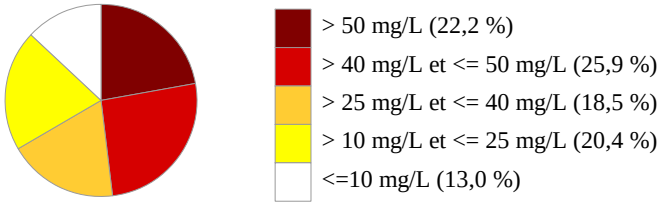

Qualité métropolitaine des eaux souterraines 2012

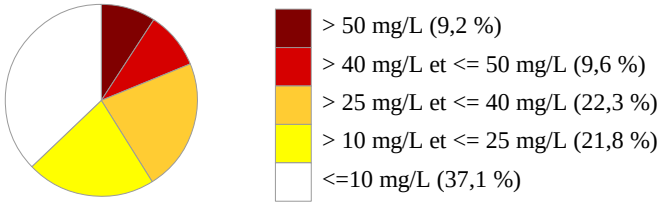

source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 54 stations de mesure dans la région

La présence de nitrates dans l'eau est majoritairement un indice de pollution d'origine agricole (engrais). En Europe, la directive Nitrates vise à réduire cette pollution. La norme de qualité de l'eau fixée par la directive-cadre sur l'eau est de 50 mg/L.

04 Eau (3)

Prélèvements en eau

Répartition des prélèvements en eau par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité, alimentation des canaux et énergie) pour la région en 2012

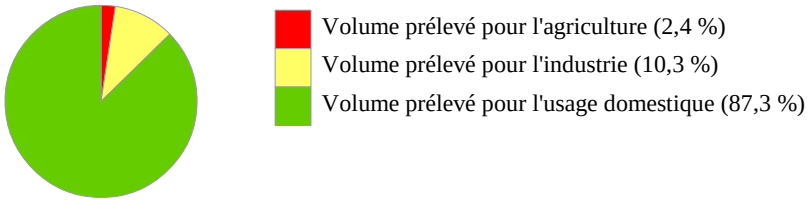

source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012 - total : 257 386 553 m³ prélevés

Répartition des prélèvements en eau par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité, alimentation des canaux et énergie) pour la métropole en 2012

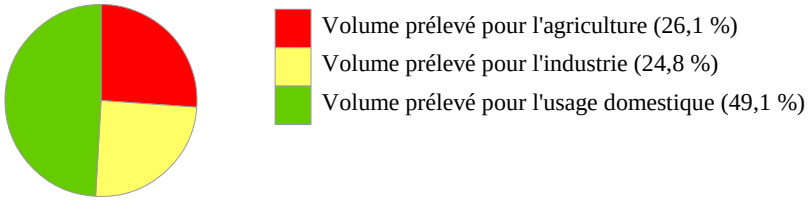

source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012

Volumes des prélèvements en eaux superficielles et souterraines par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité et alimentation des canaux)

	Bretagne 2012	Métropole 2012
Volume prélevé pour l'agriculture	6 185 793	2 913 215 870
Volume prélevé pour l'industrie	26 554 677	2 773 495 474
Volume prélevé pour l'usage domestique	224 646 083	5 480 667 850
Volume prélevé pour la fabrication d'énergie	//	18 841 055 543

source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012

05 Air - Climat

Pollution de l’air

La surveillance de la qualité de l'air est obligatoire dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, mais peut porter également sur des zones urbaines plus petites. Ces mesures permettent notamment de déterminer l’évolution de la qualité de l’air en situation de fond dans les agglomérations, c’est-à-dire dans des zones éloignées de toutes sources directes d’émission dans les centres urbains et leurs périphéries.

Concentration moyenne annuelle régionale en µg/m³ en situation de fond urbain (SFU)

Concentration moyenne annuelle de NO2 en µg/m³

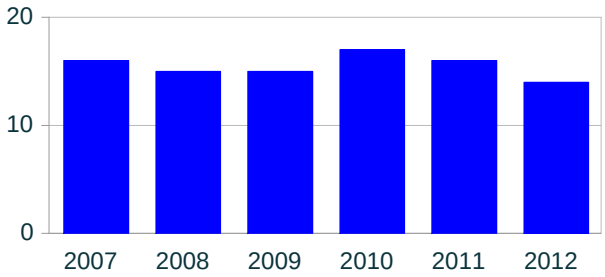

Concentration moyenne annuelle de PM10 en µg/m³

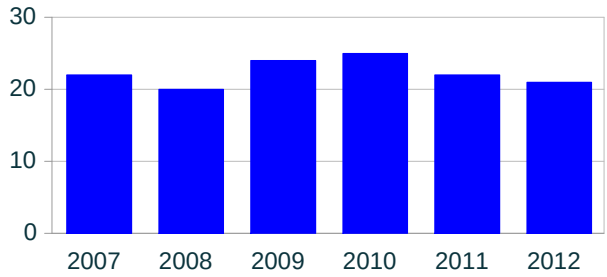

Concentration moyenne annuelle d'ozone en µg/m³

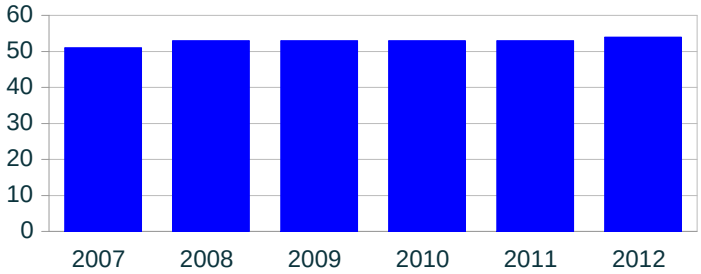

Données à interpréter avec précaution

On enregistre une moyenne annuelle de concentration qui peut masquer des épisodes élevés certains jours. Les moyennes mesurent plutôt les tendances de fond, mais pas les épisodes critiques. De plus, les moyennes lissent les résultats régionaux vis à vis de la localisation des stations.

source : AASQA (Associations de surveillance de la qualité de l'air), Ademe, BDQA (Banque de données sur la qualité de l'air)

Poussières en suspension (PM10 et PM2,5)

Les poussières qui ont un diamètre aérodynamique moyen inférieur à 10 µm (notées PM10) sont dites "respirables". Leur taille est suffisamment faible pour rentrer dans les poumons. Elles sont générées par les activités des industries, le chauffage domestique ou encore le trafic automobile. Les particules les plus fines (< 2,5 µm, notées PM2.5) sont principalement émises par les véhicules diesel. Leur taille leur permet de pénétrer dans les alvéoles pulmonaires.
Pour les PM10, l'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de 40 µg/m3 en moyenne annuelle.

Oxydes d'azote (NOx)

Le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO2) sont à l'origine des dépôts acides. Ils sont également des éléments précurseurs de la pollution photo-chimique. L'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de 40 µg/m3 en moyenne annuelle pour les oxydes d'azote.

Ozone (O3)

Ce n'est pas un polluant primaire, émis directement par une source, mais secondaire résultant de l'interaction de composés comme les oxydes d'azote, et de facteurs naturels comme le rayonnement ultraviolet. Les phénomènes de formation de l'ozone sont complexes et s'analysent à une échelle très grande (les précurseurs sont parfois transportés par les masses d'air sur plusieurs centaines de kilomètres). L'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de 120 µg/m3 en maximum journalier de la moyenne sur 8 heures.

05 Air - Climat (2)

Émissions dans l'air

Il s'agit de quantités émises par les activités industrielles. Les données sont issues d'une base alimentée par les déclarations des industriels qui en ont l'obligation au delà de certains seuils.

Émissions industrielles de polluants dans l'air en tonnes

Année	Oxyde d'azote (NOX y compris NO2)	Poussières*	Oxyde de soufre (Sox)	COV* non méthaniques
2004	1 569	195	309	3 056
2005	1 066	0	470	3 301
2006	615	0	498	2 775
2007	331	0	258	2 317
2008	338	0	414	3 105
2009	332	620	259	2 198

source : MEDDE (DGPR) - IREP (Registre français des émissions polluantes)

* Poussières : PM10 et PM2,5 * COV : Composés Organiques Volatils

Émissions industrielles de CO2 dans l'air en tonnes

Année	CO2
2004	1 376 785
2005	1 093 601
2006	1 140 433
2007	981 549
2008	1 124 994
2009	1 094 518

source : MEDDE (DGPR) - IREP (Registre français des émissions polluantes)

Oxyde de soufre (SOx)

Le dioxyde de soufre (SO2) peut, sous l'action du rayonnement solaire, se transformer par oxydation en trioxyde de soufre (SO3) puis, en présence d'eau, en acide sulfurique (H2SO4).
Irritant respiratoire, le dioxyde de soufre agît en synergie avec d'autres substances notamment les particules en suspension.

Composés organiques volatils (COV)

Les composés organiques volatils (COV) proviennent à à 90% de sources naturelles (par les plantes, certaines zones géologiques qui contiennent du charbon ou du gaz). Une partie peut aussi provenir des activités humaines (industrie, combustion pour la production d'énergie, transports...). Ils constituent une famille de produits très large comme le benzène, l'acétone, le perchloroéthylène... qui se trouvent à l'état de gaz ou s'évaporent facilement dans les conditions classiques de température et de pression lors de leur utilisation.
On distingue le méthane des autres COV dits COVNM (COV Non Méthaniques).

Dioxyde de carbone (CO2)

Le dioxyde de carbone ou CO2 est un gaz incolore et non toxique, naturellement présent dans l'atmosphère terrestre. Ses sources naturelles sont nombreuses : éruptions volcaniques, respiration des plantes, des animaux et des hommes, combustion (production d'énergie électrique, transports, incendies)…
Le taux de CO2 dans l'atmosphère augmente régulièrement sous l'effet de l'action de l'homme (transports, chauffage, production d'énergie électrique, pratiques agricoles dont l'élevage…). Reconnu comme le deuxième gaz à effet de serre, la réduction des émissions de CO2 est visée par le protocole de Kyoto.

05 Air - Climat (3)

Degrés-jours unifiés sur la période 1981-2014

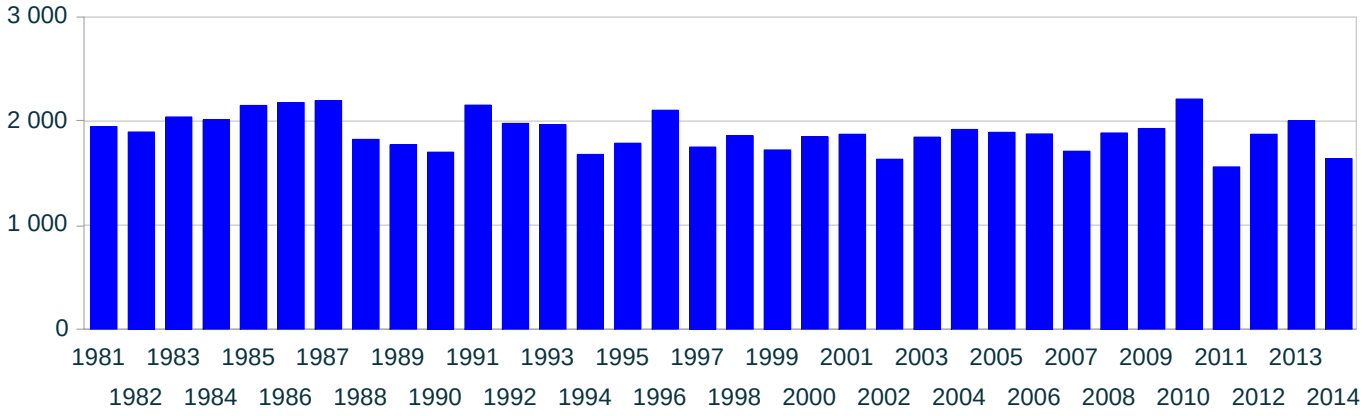

source : Calcul SOeS, d'après les données Insee et Météo France

Les «degrés-jours unifiés» (DJU)

Le nombre annuel de degrés-jours unifiés (DJU) indique la rigueur hivernale. Il somme les écarts journaliers entre la température moyenne et la température de 17°C, d'octobre à mai.
L'indicateur est souvent utilisé pour estimer la quantité d'énergie nécessaire pour le chauffage des bâtiments selon les zones climatiques.

06 Biodiversité

Indice d'abondance des oiseaux communs

Les effectifs d’oiseaux communs ont baissé depuis les années 1980, de façon plus importante pour les espèces spécialistes, ce qui traduit une uniformisation de la faune aviaire vers des espèces peu spécialisées. La dégradation ou la perte des habitats reste la principale menace pour la diversité des espèces d’oiseaux.

Tendance entre 2001 et 2009

Tendance en %

	Bretagne 2009
Espèces généralistes	-0,4
Espèces spécialistes d’oiseaux communs des milieux agricoles	-35,4
Espèces spécialistes d’oiseaux communs des milieux forestiers	-5,6
Espèces spécialistes d’oiseaux communs des milieux bâtis	-33,8
Ensemble des espèces d'oiseaux communs	-13,8

source : MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) - 2009

Remarque: ces indicateurs ne sont pas disponibles pour la région Corse.

07 Occupation du sol

Surfaces artificialisées, agricoles, naturelles

Surface en hectares	Bretagne 2006	Métropole 2006	Bretagne 2014	Métropole 2014	Bretagne év. 2006 - 2014 (%)	Métropole év. 2006 - 2014 (%)
Surfaces artificialisées	318 189	4 568 478	352 708	5 104 273	10,8	11,7
Surfaces agricoles	1 726 400	28 591 155	1 695 588	28 029 890	-1,8	-2
Surfaces naturelles	706 050	21 759 629	702 342	21 785 082	-0,5	0,1
Surface totale	2 750 640	54 919 248	2 750 640	54 919 248	0	0
Surf artif (m²/habitant)	1 028,2	744,1	1 077,5	798,5		

source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Enquête "Utilisation du territoire - Teruti-Lucas"

Le RP (2006) et les estimations de population (2014) ont été utilisés pour le calcul du rapport de la surface artificialisée par habitant

Part des surfaces régionales en 2014

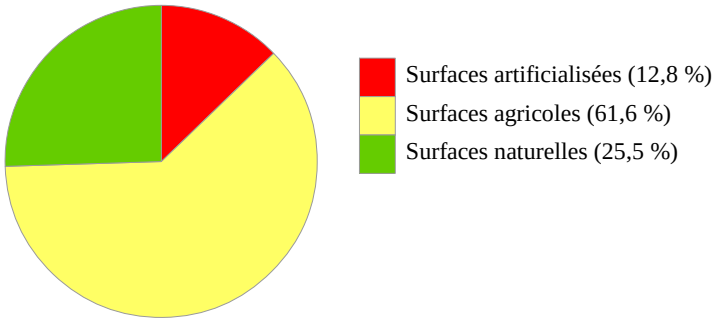

Part des surfaces métropolitaines en 2014

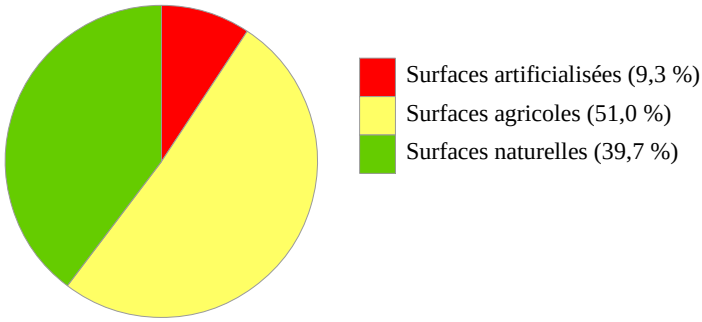

source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Enquête "Utilisation du territoire - Teruti-Lucas" - 2014 - total : 2 750 638 hectares

Part de l'habitat individuel dans la construction neuve en %
(à partir des logements commencés au cours de l'année en date réelle)

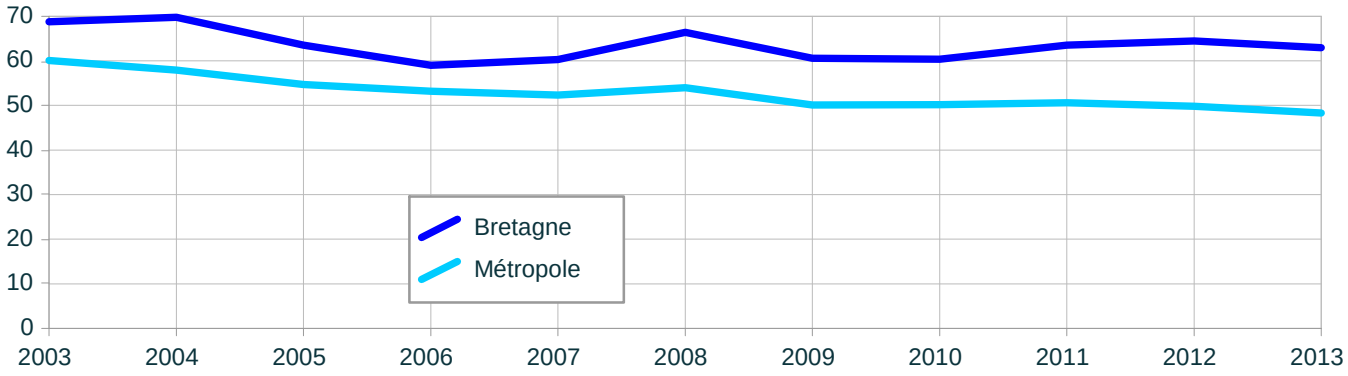

source : MEDDE (CGDD / SOeS) - Sit@del2

07 Occupation du sol (2)

Densité de logements des parcelles d'habitat (Nombre de logements/hectare)

	Bretagne	France
Densité de logements des parcelles d'habitat du parc au 1er janvier 2011	13,4	18,3
Densité de logements des parcelles d'habitat récentes construites entre 1999 et 2010	13,9	15

source : Cerema – Direction territoriale Nord-Picardie, d'après DGFiP, fichiers fonciers 2011

Définition : La densité de logements des parcelles d'habitat est le rapport entre le nombre de logements des parcelles à vocation résidentielle (habitat individuel, collectif ou mixte) et la surface parcellaire correspondante.

Part de la surface de plancher construite en dehors d'une tache artificialisée entre 2009 et 2010

	Bretagne	France
Part de la surface de plancher de l'habitat construite hors TA (en %)	10,5	13,1
Part de la surface de plancher des locaux d'activité construite hors TA (en %)	38	35,1

source : Cerema – Direction territoriale Nord-Picardie, d'après DGFiP, fichiers fonciers 2009 et 2011

Définition : Les taches artificialisées ont été constituées au 1er janvier 2009 à partir de carreaux de 100m de côté présentant un taux d'artificialisation supérieur à 10 % et formant des agrégats de 6 carreaux ou plus.

08 Sols

Situation technique des sites et sols pollués ou potentiellement pollués, qui nécessitent une action de l'administration à titre préventif ou curatif (Basol)

Étape de traitement des sites et sols pollués

Nombre de sites pollués...	Bretagne 2015	Métropole 2015
...traités et libres de toute restriction	6	696
...traités avec surveillance ou restriction d'usage	50	2 912
...en cours d'évaluation ou de travaux, ou en attente de diagnostic	27	2 267
Total des sites et sols pollués faisant l'objet d'une action publique	83	5 875

source : MEDDE (DGPR), BASOL au 5 mars 2015 (Base sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués) - 2015

Les sites et sols pollués sont répertoriés selon leur état, la nature de la surveillance à exercer, les travaux à engager. Tout site qui devient « libre de toute restriction d'usage » est supprimé de l'inventaire Basol pour être transféré dans l'inventaire Basias des anciens sites industriels et activités de services susceptibles d'être pollués. Les nombres indiqués sont le reflet d'une situation à un moment donné : la base Basol est vivante et évolutive.

09 Déchets

Quantités de déchets ménagers et assimilés collectés

	Bretagne	France
Tonnage total collecté 2013	2 133 228	37 696 606
Quantité collectée en kg/hab 2013	655	571

source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte (déblais et gravats inclus)

Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (en %)

	Bretagne	France
Taux de recyclage* 2011	52,6	40,5
Taux de recyclage* 2013	52,6	40,5

source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte (déblais et gravats inclus)

Taux de recyclage = 100(Valorisation matière + Valorisation organique)/ Quantité totale collectée

Quantité collectée par habitant

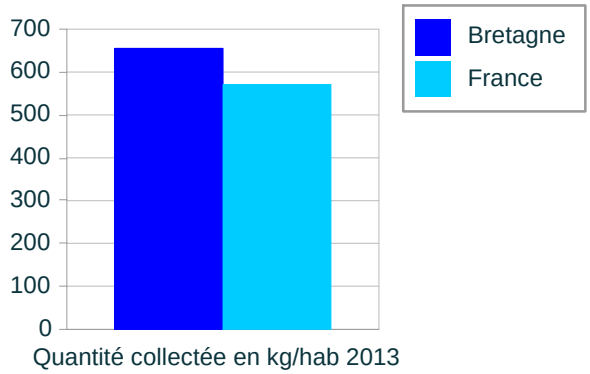

source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte

Traitement des déchets ménagers et assimilés en 2013

Région

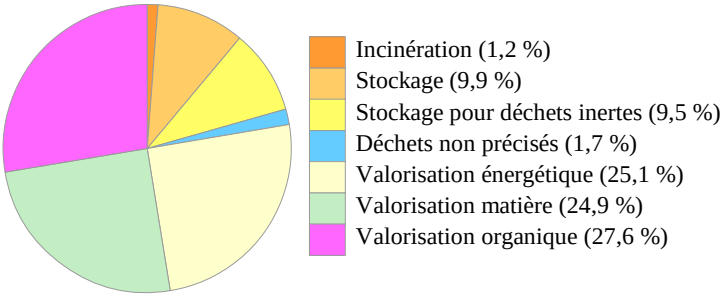

Métropole

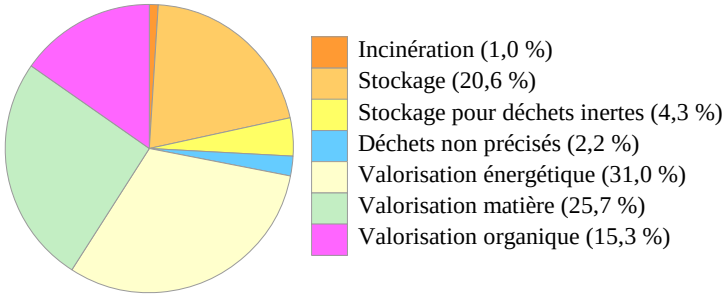

source : SOeS d'après ADEME, Enquête Collecte (déblais et gravats inclus) - total : 2 128 088 tonnes

Définition des déchets ménagers et assimilés (DMA)

Déchets produits par les ménages et les activités économiques, collectés par le service public d'élimination des déchets.
Les principales mesures du plan d'action déchets 2009-2012, adoptées dans le cadre du Grenelle 2 (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) ont fixé comme objectif de porter à 35% en 2012 et à 45% en 2015, le taux de recyclage des matières organiques et de diminuer de 15%, dès 2012, les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

10 Énergie

Production d'énergie électrique par source

Installations éoliennes raccordées au réseau

31 mars 2015	Bretagne	Métropole
Nombre d'installations	156	1 341
Puissance raccordée (MW)	836	9 443
Évolution de la puissance raccordée par rapport au 31/12/2014 (en %)	1,2	2,2

source : CGDD / SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD (Entreprises Locales de Distribution)

Parc photovoltaïque raccordé

31 mars 2015	Bretagne	Métropole
Nombre d'installations	18 008	344 812
Puissance raccordée (MW)	170	5 514
Évolution de la puissance raccordée par rapport au 31/12/2014 (en %)	1,9	3,7

source : CGDD / SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD (Entreprises Locales de Distribution)

Contribution régionale à l'évolution de la production métropolitaine (%)

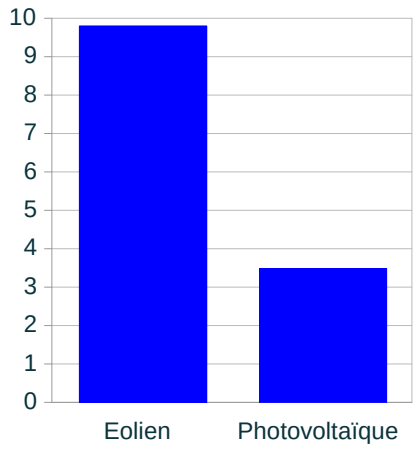

source: SOeS, enquête annuelle sur la production d'électricité
Éolien : période 2005/2012
Photovoltaïque : période 2009/2012

10 Énergie (2)

Consommation d'énergie finale

Évolution de la consommation d'énergie en %

entre 2002 et 2012	Bretagne	Métropole
Résidentiel	-20,5	-18,3
Agriculture	-27,1	-22,4
Industrie	-21,9	-34,6
Transports	-9,6	-12,4
Tertiaire hors transports	-0,1	15,2

source : CGDD / calculs SOeS, d'après les sources par énergie

Consommation de chaque secteur rapportée à la valeur ajoutée (en tep*/ Million d'euros)

2012	Bretagne	Métropole
Agriculture	209,4	111,4
Industrie	78,4	147,1
Transports	908,9	896,2
Tertiaire hors transports	18,5	25,8

source : CGDD / Calculs SOeS, d'après les sources par énergie, Insee,Valeurs ajoutées régionales, base 2010

Consommation par habitant dans le secteur résidentiel en TEP*/hab en 2012

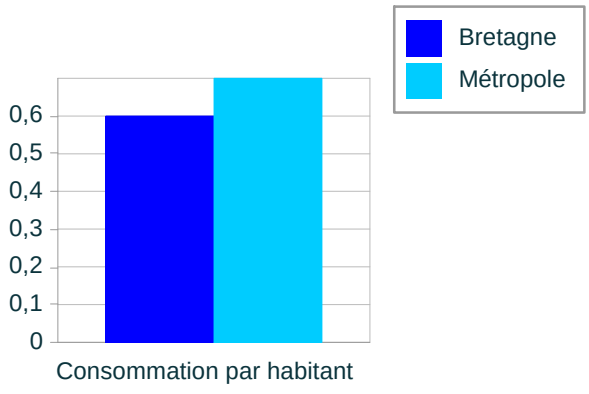

source : CGDD / Calculs SOeS, d'après les sources par énergie;
insee, recensements de la population

*TEP : La tonne d'équivalent pétrole représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut, soit 41,868 gigajoules. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.

11 Industrie

Établissements industriels à risques

	Bretagne	Métropole
Nombre de sites seveso seuil haut en 2012	23	579
Nombre de sites seveso seuil bas en 2012	16	483

source : MEDDE (DGPR), base des installations classées

Le nombre d'établissements Seveso est constitué du nombre d'établissements industriels classés Seveso, seuils haut et bas, au sens de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000. Le classement dans l'une ou l'autre catégorie dépend du type d'activité et des quantités de matières dangereuses utilisées ou stockées dans les établissements industriels.

12 Agriculture

Surface agricole utilisée

	Bretagne 2014	Métropole 2014
SAU des exploitations (en hectares)	1 645 503	26 878 404
Surface totale du territoire (en hectares)	2 750 640	54 919 248
Part de la SAU des exploitations dans la surface totale (en %)	59,8	48,9

La surface agricole utilisée (SAU) comprend l'ensemble des surfaces mises en culture de l'année ainsi que les jachères et les jardins familiaux.

source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Statistique agricole annuelle - 2014

Part de la surface en agriculture biologique dans la SAU (en %)

avec les surfaces en conversion

Année	Part (en %)
2009	2,7
2010	3,2
2011	3,7
2012	3,9
2013	4,1

avec les surfaces en conversion (en base 100)

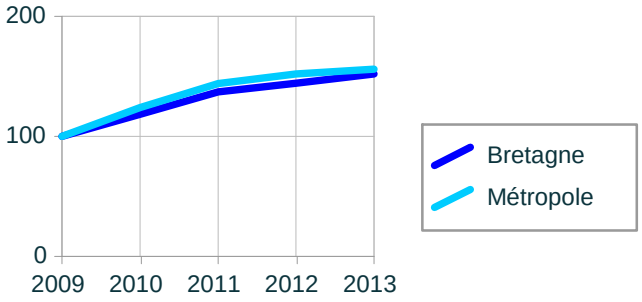

source : Agence de promotion et de développement de l'agriculture bio, Observatoire national de l'agriculture biologique

sans les surfaces en conversion

Année	Part (en %)
2009	2,2
2010	2,3
2011	2,7
2012	3,4
2013	3,7

sans les surfaces en conversion (en base 100)

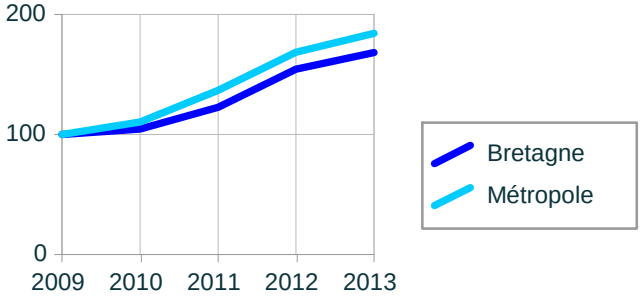

source : Agence de promotion et de développement de l'agriculture bio, Observatoire national de l'agriculture biologique

La conversion (en culture biologique) désigne la période transitoire (2-3 ans) qui permet au sol d'évacuer les engrais et phytosanitaires utilisés en agriculture traditionnelle.

13 Transport

Trafic (interrégional) de marchandises par mode

en %	Bretagne 2013
Part du rail et du fluvial dans le transport de marchandises national	12

source : MEDDE (CGDD/SOeS) - SITRAM - 2013

Il s'agit du trafic engendré par la région, mesuré par le transport de marchandises chargées ou déchargées dans la région.

Déplacements domicile-travail

Distance moyenne en kilomètres	Bretagne 2011	Métropole 2011
Pour les actifs occupés	22,5	19,7
Pour les navetteurs	35,3	30,3

source : Insee - Recensement de la population : exploitation principale - 2011

Durée moyenne du trajet en minutes	Bretagne 2011	Métropole 2011
Pour les actifs occupés	17,3	15,2
Pour les navetteurs	27,3	23,5

source : Insee - Recensement de la population : exploitation principale - 2011

Définitions

– Actif occupé: Personne qui occupe un emploi, dans sa commune de résidence ou ailleurs.

– Navetteur : Personne qui occupe un emploi et dont le lieu de travail n'est pas sur la même commune que son lieu de résidence.

Part des déplacements domicile-travail effectués selon le mode en 2011

Région 2011

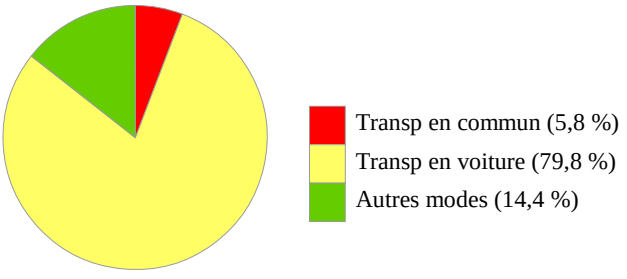

Métropole 2011

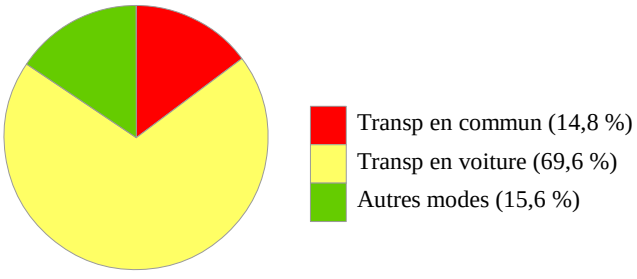

source : Insee, recensement de la population - 2011 - total : 100 %

14 Construction et urbanisation

Nombre de logements commencés en date réelle (base 100)

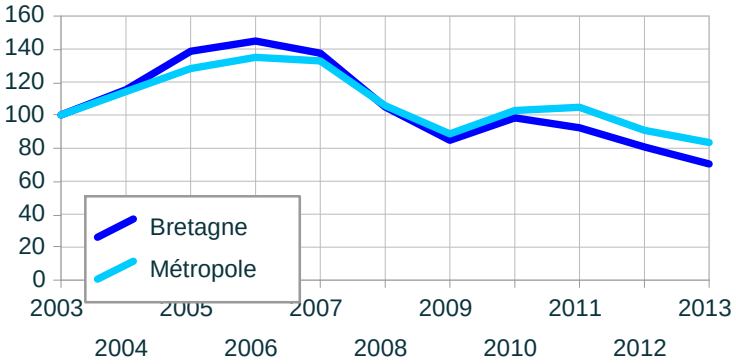

Surface des locaux commencés en date réelle (base 100)

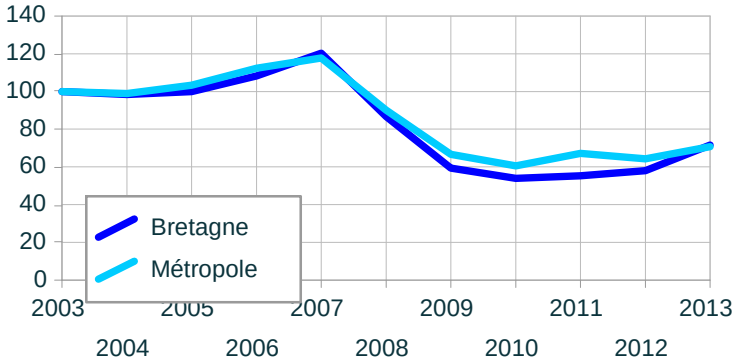

source : MEDDE (CGDD / SOeS) - Sit@del2

Les séries dites «en date réelle» rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission d'informations, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.
Les séries en date réelle doivent être réservées à des travaux à caractère structurel, dans la mesure où elles ne sont pas stabilisées sur la période la plus récente.

Nombre d'éco-prêts à taux zéro destinés à financer des travaux de réhabilitation énergétique des logements anciens pour la région (graphique en base 100)

Année	Nombre
2010	6 857
2011	3 898
2012	3 512
2013	3 514
2014	3 361

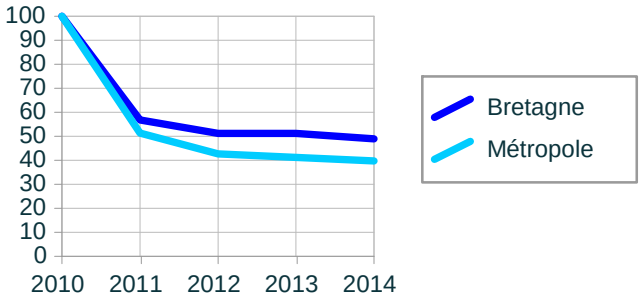

source : SGFGAS (Société de Gestion des Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)

Montants (en euros) des différents prêts (dont l'éco-ptz) en cours déclarés par l'emprunteur en lien avec les travaux de rénovation énergétique pour la région (graphique en base 100)

Année	Montant
2010	242 724 409
2011	155 486 566
2012	131 748 920
2013	116 531 539
2014	94 192 208

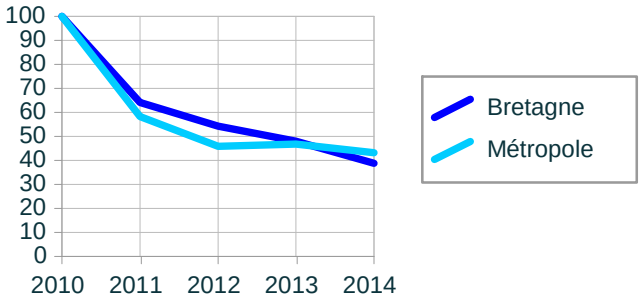

source : SGFGAS (Société de Gestion des Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)

15 à 18

Fiche 15 : Tourisme

Fiche 16 : Services publics

Fiche 17 : Associations

Fiche 18 : Ménages

Remarque
Ces fiches sont en attente et seront complétées selon l'avancement des groupes de travail thématiques.

19 Gouvernance

Population concernée par un agenda 21

	Bretagne 2012	Métropole 2012
Part de la population concernée par un agenda 21 communal (en %)	21	25
Part de la population concernée par un agenda 21 de proximité (en %)	61	51

source : Comité Agenda 21 - 2014, population : Insee RP - 2012

Définitions

Les démarches agendas 21 dites de "proximité" sont portées par des communes ou leurs groupements, des pays ou des PNR, plus proches du citoyen. Sont exclus les agendas 21 portés par des départements ou des régions.
Certaines communes peuvent être "couvertes" par plusieurs agendas 21 : les doubles comptes ont été éliminés.
Sont ici pris en compte les agendas 21 au statut : adopté, adopté et reconnu, et adopté, reconnu mais arrivé à échéance de reconnaissance.

20 Risques

Population et communes soumises au risque d'inondation par cours d'eau

	Bretagne 2009	Métropole 2009
Population 2009 estimée en zone inondable 2013	45 823	6 582 733
Population totale du territoire en 2009	3 175 064	62 465 708
Part de la population exposée du territoire (en %)	1,4	10,5

source : MEDDE (CGDD/SOeS) - CartoRisque - Atlas des Zones Inondables - RP - RFL - 2009

	Bretagne 2014	Métropole 2014
Communes ayant été déclarées en catastrophe naturelle inondation par cours d'eau depuis 20 ans	881	19 032
Proportion de communes touchées au moins une fois depuis 20 ans (en %)	69,4	52,1

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels) - période 1995-2014

État d'avancement des procédures d'élaboration des Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRi)

PPRi approuvés (y compris révisés et en cours de révision)

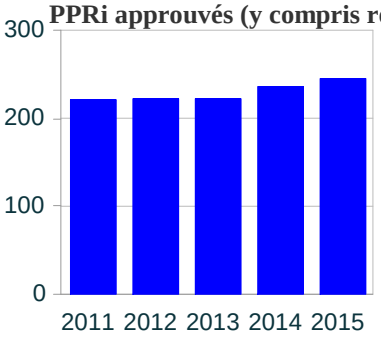

PPRi prescrits

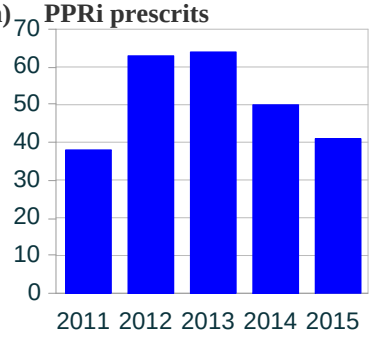

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

Les PPRi approuvés tiennent compte des anciens dispositifs : PER (plans d'exposition aux risques), PSS (Plans de surfaces submersibles) et les périmètres de risques R111-3 du Code de l'Urbanisme.

Nombre de communes faisant l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle : inondations par cours d'eau pour la région (et phénomènes associés, tels que coulées de boues ou mouvements de terrains)

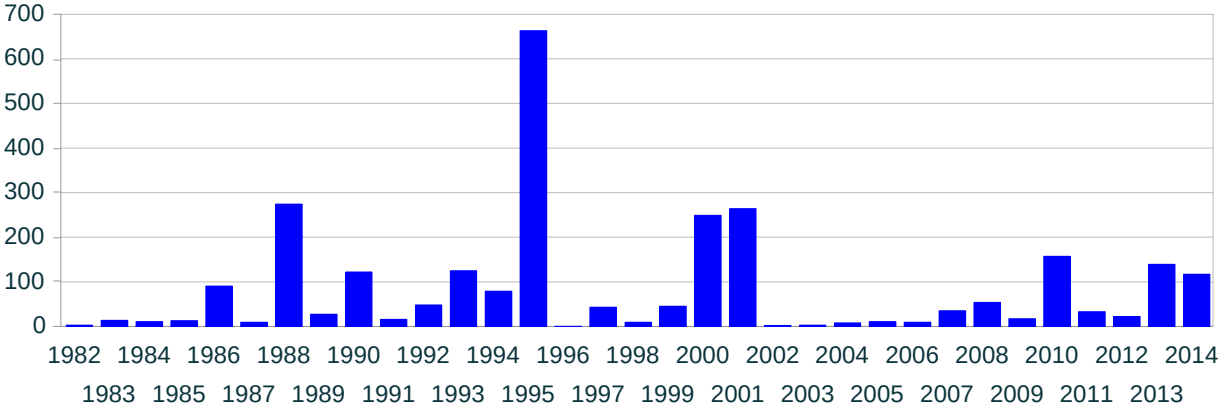

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

Dans le cas des catastrophes qui concernent des territoires étendus (par exemple inondation), un même arrêté (interministériel, publié au Journal Officiel) peut concerner un nombre important de communes. Si une commune est concernée 2 fois dans l'année par 2 arrêtés de catastrophe naturelle cela signifie qu'elle a été touchée par 2 événements distincts. Elle est donc comptée 2 fois dans le total annoncé.

20 Risques (2)

Communes reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle, période 1995-2014

	Bretagne 2006	Métropole 2006	Bretagne 2014	Métropole 2014
par des mouvements de terrain hors sécheresse	15	1 265	18	1 090
par des mouvements de terrain dus à la sécheresse	16	7 919	13	7 165
Proportion de com. touchées par des mouvements de terrain hors sécheresse en %	1,2	3,5	1,4	3
Proportion de com. touchées par des mouvements de terrain dus à la sécheresse en %	1,3	21,7	1	19,6

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

État d'avancement des procédures d'élaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR) mouvement de terrain

PPR approuvés (y compris révisés et en cours de révision)

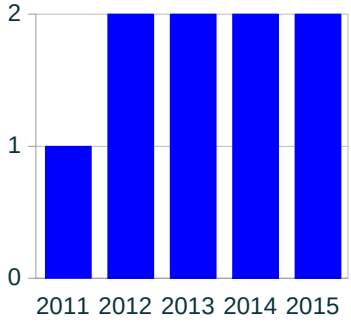

PPR prescrits

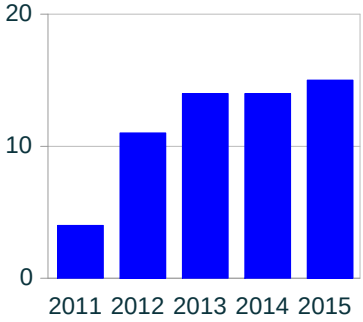

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

*PPR: Le Plan de prévention des risques est composé d'un plan de zonage et d'un règlement pour l'utilisation de l'espace selon la nature du risque encouru.

Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle "mouvements de terrain" pour la région

hors sécheresse

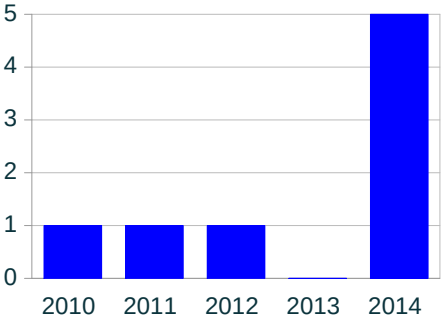

dus à la sécheresse

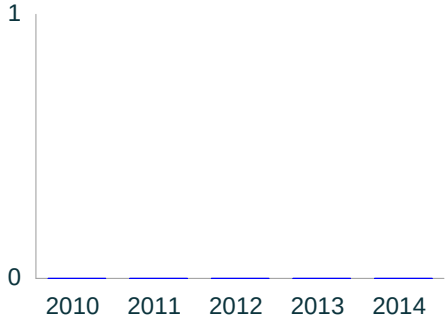

Dans le cas des catastrophes qui concernent des territoires étendus (ex mouvements de terrain) un même arrêté (interministériel, publié au Journal officiel) peut concerner un nombre important de communes. Si une commune est concernée 2 fois dans l'année par 2 arrêtés de catastrophe naturelle cela signifie qu'elle a été touchée par 2 événements distincts. Elle est donc comptée 2 fois dans le total annoncé.

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)